



FÉDÉRATION  
DES MÉDECINS  
OMNIPRATICIENS  
DU QUÉBEC



No d'activité : 99781

# Mise à jour en acné: trucs pratiques pour la première ligne

Jeudi 28 mai 2026 de 17:45 à 20:00



restaurant Le Fougasse  
29, rue du Roi, Sorel-Tracy



Président de séance  
Dr Gabriel Gosselin

## Message des organisateurs

### ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL.

## Horaire

**17:45 - 18:00**

**Mise à jour en acné: trucs pratiques pour la première ligne**

**18:00 - 19:30**

**Mise à jour en acné: trucs pratiques pour la première ligne**

*Dre Magali Beauregard, dermatologue*

**19:30 - 20:00**

**Questions**

## Objectifs

### Mise à jour en acné: trucs pratiques pour la première ligne

1. Reconnaître l'acné chez les patients de tous âges et élaborer un diagnostic différentiel;
2. Classifier la sévérité de l'acné selon le type de lésions, la distribution et la présence de cicatrices;
3. Élaborer un plan de traitement selon la présentation clinique, les mécanismes d'action, les données probantes et les populations spéciales;
4. Conseiller les patients sur leur routine de soins, la gestion des effets secondaires du traitement, l'importance de l'observance thérapeutique et fixer des attentes réalistes face au traitement;
5. Identifier les patients qui doivent être référés en dermatologie.

## Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

### Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 2,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 2,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Sun Pharma

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*